Rives du Rhône

ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL VAL D'AY 1990-2020

CHAPITRE 1
ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL
PAGE 8

CHAPITRE 2
ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS
PAGE 12

CHAPITRE 3
ÉVOLUTION DES ESPACES AGRICOLES
PAGE 24

CHAPITRE 4
ÉVOLUTION DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS
PAGE 30

ANNEXE
NOMENCLATURE UTILISÉE DANS LA BD OCCSOL - PAGE 34

LES ÉLÉMENTS ANALYSÉS ICI

CODES DANS LA NOMENCLATURE DE LA BD OCCSOL	
Code 1	Espaces urbains et artificialisés : ensemble des espaces n'ayant pas de vocation agricole, naturelle ou forestière
Codes 11 et 12	Zones urbaines à vocation d'habitat ou mixte (dominante habitat)
Code 14	Zones à vocation économique : industrie, artisanat, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine
Codes 141, 142, 143, 144, 145	Zones à vocation économique hors exploitations agricoles et installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine
Codes 13, 15, 16, 17	Autres espaces artificialisés (équipements publics, routes, chantiers, parcs…)
Code 18	Espaces de transition. Ces espaces ne sont pas nécessairement artificialisés (délaissés, terrains vagues) mais n'ont pas de valeur agricole, naturelle ou forestière
Code 2	Espaces agricoles
Code 221	Vergers et petits fruits
Code 222	Vigne
Code 223	Maraîchage, cultures sous serre, horticulture
Code 3	Forêt
Code 4	Espaces naturels

Attention, pour l'année 1990, les classes 2, 3 et 4 n'ont pas été déclinées en niveau 3.

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

Cette analyse s'appuie sur la base de données d'occupation du sol (BD OccSol) du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Cette base de données, réalisée en 2010 et mise à jour régulièrement depuis (dernière actualisation en 2021 sur la base de l'orthophotographie 2020 du SMRR). Elle permet au territoire de disposer d'une donnée de qualité permettant de suivre l'évolution de l'occupation du sol sur les 30 dernières années.

Les années de disponibilité des couches d'occupation du sol sont 1990, 2000, 2009, 2015 et 2020.

Nomenclature : la BD OccSol est basée sur 3 niveaux d'information

- Niveau 1 : 4 classes (Artificialisé, Agricole, Forestier, Naturel)
- Niveau 2 : 17 classes (déclinaison des 4 classes de niveau 1)
- Niveau 3 : 52 classes (déclinaison des 17 classes de niveau 2)

Chaque classe d'occupation du sol se voit attribuer un numéro unique.

Le niveau de précision de la BD OccSol pris en compte correspond à tout type d'occupation d'une surface d'au moins 300 m².

La BD OccSol est réalisée à partir de traitements manuels des orthophotos aux différentes dates et avec le croisement d'autres données disponibles (bases de données thématiques, google street view…).

L'ARTIFICIALISATION

+40 %

Augmentation des espaces artificialisés entre 1990 (589,53 ha) et 2020 (823,57 ha), soit une augmentation de 234 ha

-7,2 ha/an

Baisse du rythme d'artificialisation annuel moyen entre 2015 et 2020 (3,2 ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (10,4 ha/an)

84 %

Part de l'artificialisation qui s'est faite au détriment de l'agriculture depuis 1990

TRAJECTOIRE VERS LE ZAN*

67,8 ha

Surfaces artificialisées au cours des 10 dernières années (2010-2020)

33,9 ha

Surfaces maximum pouvant être artificialisées sur les 10 prochaines années pour réduire l'artificialisation de 50 %

-69 %

Diminution de l'artificialisation sur la période 2015-2020 (16,1 ha) par rapport à la période 2010-2015 (51,8 ha).
Une dynamique qui met le territoire sur la bonne voie, sous réserve de mettre les PLU en compatibilité avec le Scot, pour atteindre les objectifs de réduction de l'artificialisation fixés dans la loi climat et résilience

À l'échelle nationale, entre 2010-2015 et 2015-2019, la consommation annuelle moyenne d'espaces agricoles, naturels et forestiers a baissé de 22,6 %.
Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA. Attention, la méthodologie utilisée n'étant pas la même, la comparaison entre le Val d'Ay et le niveau national est à prendre avec précaution.

*Zéro Artificialisation Nette

LES ESPACES À VOCATION D'HABITAT

60 à 85 %

Part que représente l'habitat dans l'artificialisation globale selon les périodes depuis 1990

-74 %

Baisse du rythme annuel moyen de l'artificialisation à vocation d'habitat entre 2015 et 2020 (1,9 ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (7,6 ha/an)

19,6

Nombre de logements supplémentaires pour chaque hectare artificialisé à vocation d'habitat entre 2015 et 2020 contre seulement 7,7 entre 2009 et 2015

Part que représente l'habitat dans l'artificialisation entre 2009 et 2019 : 68 % à l'échelle française.
Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA.

LES ESPACES À VOCATION ÉCONOMIQUE*

13 %

Part que représente l'économie dans les surfaces artificialisées du territoire en 2020

33 %

Part que représente l'économie dans l'artificialisation globale entre 2015 et 2020, en augmentation constante depuis 1990-2000 où elle ne représentait que 15,9 %

1,1 ha/an

Rythme d'artificialisation annuel moyen dû à l'économie entre 2015 et 2020, en baisse par rapport à 2009-2015 (1,5 ha/an)

Part que représente l'économie dans l'artificialisation entre 2009 et 2019 : 26 % à l'échelle française.
Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA.

*Artisanat, industrie, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine

À RETENIR

LES ESPACES AGRICOLES

-6,5 %

(271,8 ha)
Perte d'espaces agricoles entre 1990 et 2020

+ 11,8 ha

Gains d'espaces agricoles entre 2015 et 2020.
Entre 2009 et 2020, le Val d'Ay a gagné +2,4 ha/an d'espaces agricoles

26,7 %

Part du territoire du Val d'Ay couvert par des espaces agricoles en 2020

97 %

Perte d'espaces agricoles entre 2015 et 2020 qui se font au profit de l'artificialisation alors que 46% de la perte se faisait au profit des espaces forestiers et naturels entre 1990 et 2000

1 secteur sur 2

Le secteur de l'Ay (+ 3,7 ha/an) a vu ses surfaces agricoles progresser entre 2015 et 2020

LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

-7,5 ha/an

Perte d'espaces forestiers entre 1990 et 2020. Mais les forêts ont reculé de seulement 2,9 ha/an entre 2015 et 2020

+7,5 ha/an

Gain d'espaces naturels entre 1990 et 2020

62,2 %

Part du territoire du Val d'Ay couvert par des forêts en 2020

LES SECTEURS DÉFINIS DANS LE SCOT

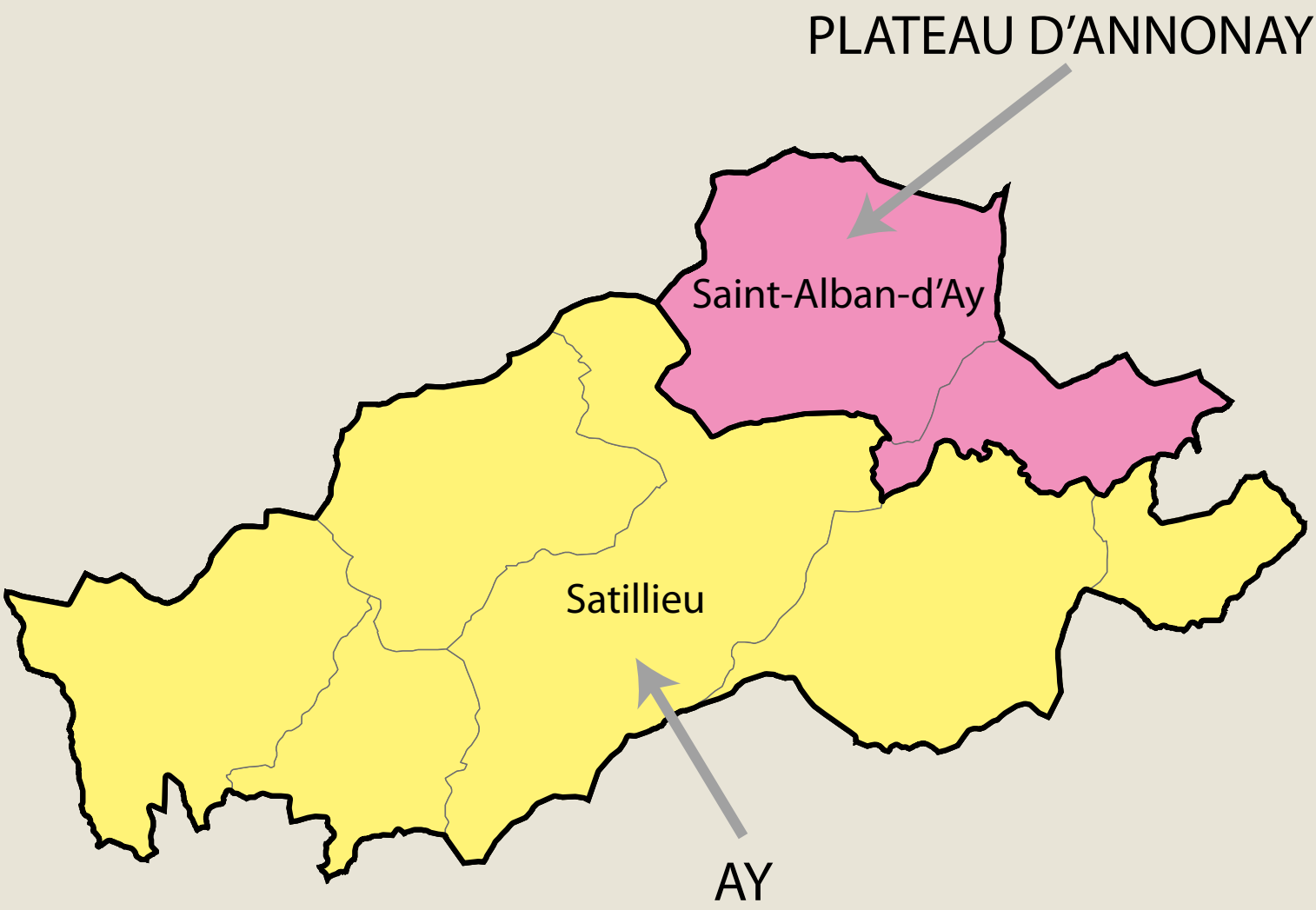

Le Scot des Rives du Rhône a défini des secteurs regroupant des communes ayant des caractéristiques et enjeux similaires. Les objectifs définis dans le Scot en termes de production de logements, de densités et d'accueil de population ont été adaptés sur chaque secteur en fonction des emplois et services présents, des enjeux paysagers, agricoles, de ressource en eau... Ces objectifs ayant un impact sur l'artificialisation future et les espaces naturels, agricoles et forestiers, il a été décidé de réaliser l'analyse de l'évolution de l'occupation du sol à l'échelle de ces secteurs en plus des échelles Rives du Rhône et EPCI.

OCCUPATION DU SOL EN 2020 SUR LES RIVES DU RHÔNE

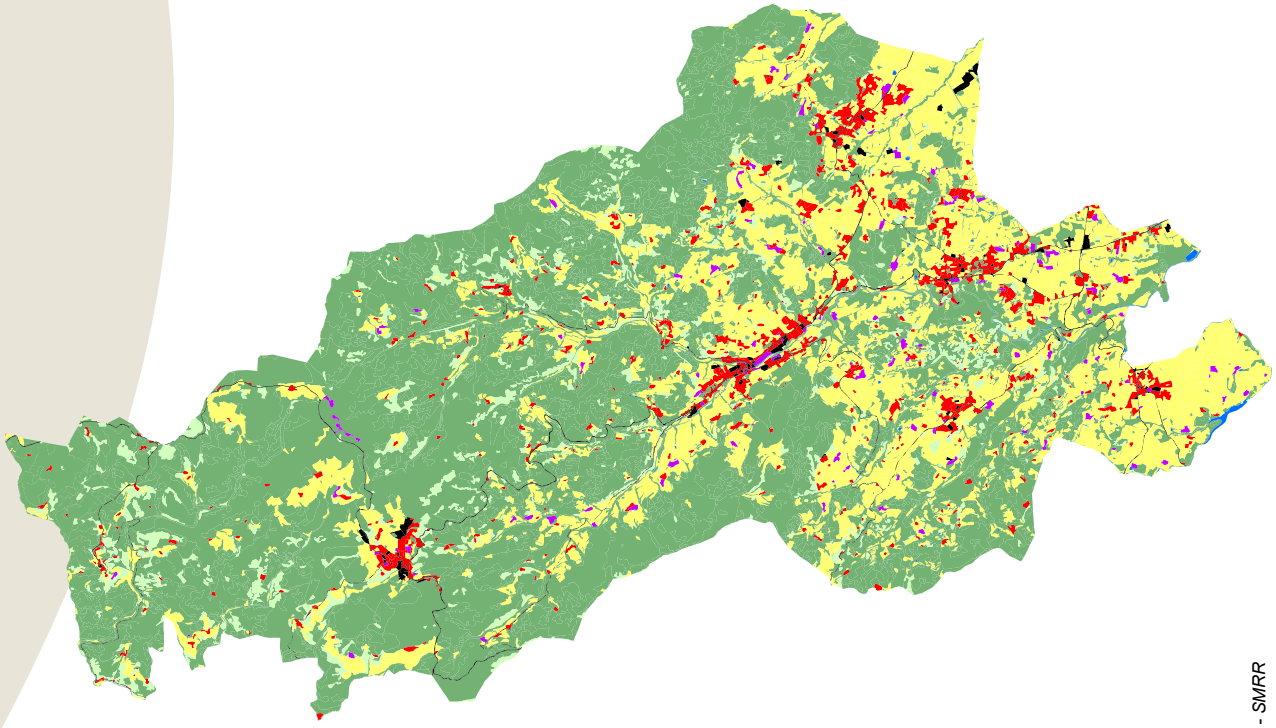

Occupation du sol en 2020 - surfaces en ha et part du territoire concerné

Espaces urbains / artificialisés
823,6 ha

Dont :

- *Espaces d'habitat / mixtes*
  563,8 ha (3,8 %)
- *Espaces économiques*
  107,3 ha (0,7 %)
- *Autres espaces artificialisés*
  152,5 ha (1 %)

- Espaces agricoles
  3 956,4 ha (26,7 %)
- Espaces forestiers
  9 201,8 ha (62,2 %)
- Espaces naturels (en bleu, espaces en eau) - 822,7 ha (5,6 %)

Autres espaces artificialisés : équipements publics, parcs, chantiers, routes,...

CHAPITRE 1

ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL

SURFACES EN HA

	Artificialisé (1xx)	Agricole (2xx)	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)
1990	589,53	4 191,19	9 427,56	596,25
2000	670,48	4 216,35	9 412,63	505,07
2009	745,39	4 002,08	9 241,45	815,61
2015	807,52	3 944,6	9 216,49	835,92
2020	823,57	3 956,43	9 201,82	822,72

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Artificialisé (1xx)	Agricole (2xx)	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)
1990 à 2000	8,1	2,5	-1,5	-9,1
2000 à 2009	8,3	-23,8	-19,0	34,5
2009 à 2015	10,4	-9,6	-4,2	3,4
2015 à 2020	3,2	2,4	-2,9	-2,6
2009 à 2020 (période d'analyse pour le ZAN)	**7,1**	**-4,2**	**-3,6**	**0,6**

OCCUPATION DU SOL PAR ANNÉE

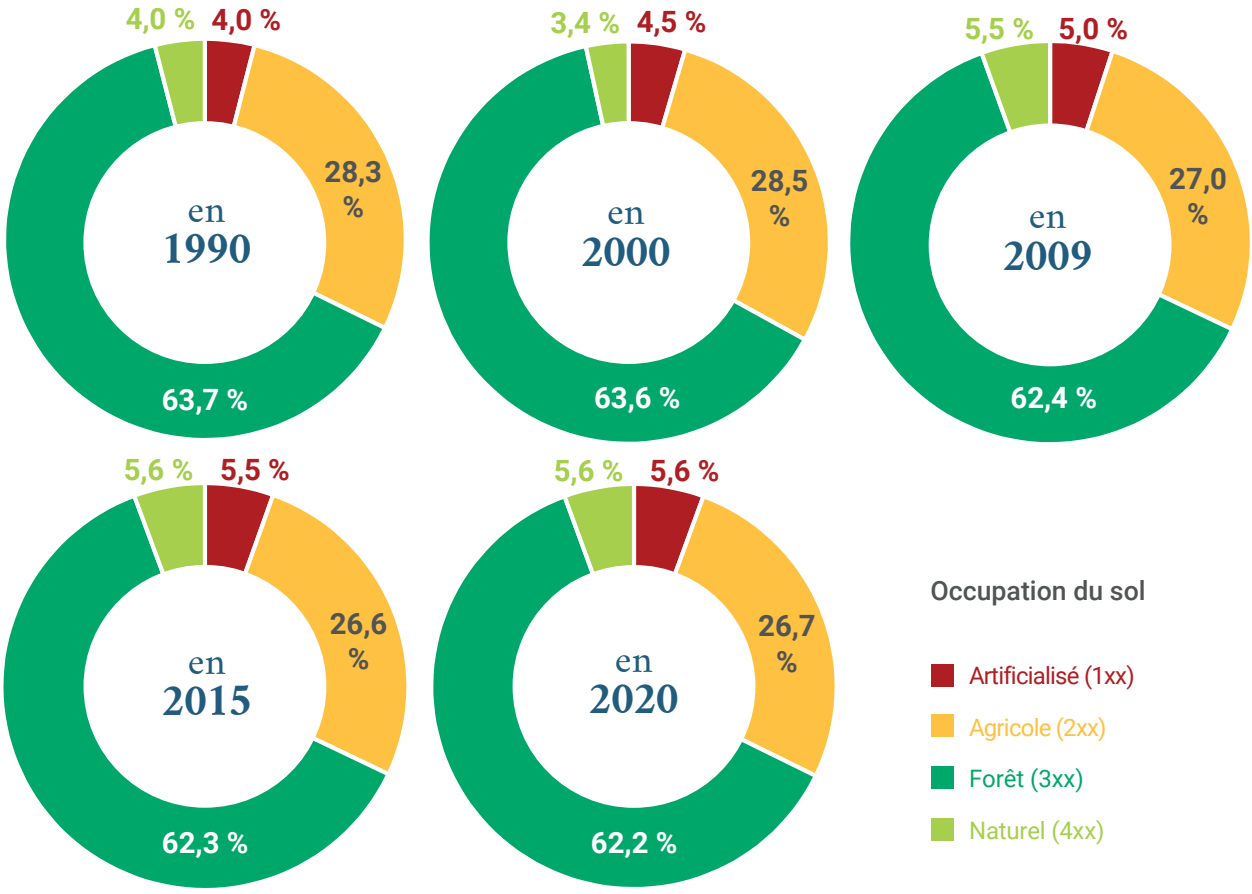

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

	1990	2000 (estimée)	2009	2015	2020 (estimée)
Population	5 126	5 156	5 756	5 876	5 999
Logements	2 577	2 714	3 112	3 462	3 653
Emplois	non disponible	879	865	925	889

POUR LES ESPACES URBAINS ET ARTIFICIALISÉS

- La CC Val d'Ay, un territoire où l'artificialisation progresse d'année en année avec une progression d'environ 40 % (234 ha) des espaces artificialisés en 30 ans entre 1990 (589,5 ha artificialisés) et 2020 (823,6 ha artificialisés). La CC Val d'Ay est avec Annonay Rhône Agglo le territoire où la progression de l'artificialisation a été la plus rapide des Rives du Rhône entre 1990 et 2020.
- A noter que depuis 1990, le Val d'Ay n'a participé qu'à 4,3 % de la croissance de l'artificialisation à l'échelle des Rives du Rhône et les espaces artificialisés du Val d'Ay en 2020 ne représentent que 3,5 % des surfaces artificialisées à l'échelle des Rives du Rhône.
- Mais un rythme d'artificialisation qui a fortement diminué au cours des 5 dernières années (2015-2020) par rapport aux tendances observées précédemment, notamment entre 2000 et 2015 :
  - Une baisse de 61 à 69 % du rythme d'artificialisation entre 2015 et 2020 (3,2 ha/an) par rapport aux périodes 2000-2009 (8,3 ha/an) et 2009-2015 (10,4 ha/an).
  - Un rythme d'artificialisation plus de 2 fois moindre sur la période 2015-2020 (3,2 ha/an) qu'en moyenne sur les 30 dernières années – 1990-2020 – (7,8 ha/an).

Rappel

La progression sur les Rives du Rhône entre 1990 et 2020 a été d'environ 30 %, avec un gain de 5 461 ha de surfaces artificialisées

En 2020

Les surfaces artificialisées sur le Val d'Ay représentent 3,5 % des surfaces artificialisées des Rives du Rhône.

POUR LES ESPACES AGRICOLES

- Après une baisse des surfaces agricoles d'année en année entre 2000 (4 216,4 ha) et 2015 (3 944,6 ha) soit une perte d'environ 6,5 % (271,8 ha) d'espaces agricoles en 25 ans, les surfaces agricoles sont reparties à la hausse entre 2015 (3 944,6 ha) et 2020 (3 956,4 ha).
- En 2020, à peine plus du quart de la surface du Val d'Ay a une vocation agricole. Soit près de 2 fois moins qu'au niveau des Rives du Rhône. Cela s'explique toutefois par une très forte présence de la forêt sur la CC Val d'Ay.

Rappel

Le rythme de pertes d'espaces agricoles à l'échelle des Rives du Rhône a diminué 14 fois moins vite entre 2015 et 2020 qu'entre 2009-2015 et 8 fois moins vite qu'entre 2000-2009.

POUR LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

- Contrairement à ce que l'on observe à l'échelle des Rives du Rhône, la forêt est en baisse constante sur le Val d'Ay depuis 1990. Toutefois, le rythme a fortement chuté entre 2015 et 2020 (-2,9 ha/an) par rapport au plus haut de la période 2000-2009 (-19 ha/an).
- La forêt représente un peu plus des deux tiers de la surface du val d'Ay, soit 2 fois plus qu'à l'échelle des Rives du Rhône.
- Les espaces naturels sont en léger recul sur la période 2015-2020 avec une perte d'environ 2,6 ha/an en moyenne alors qu'ils étaient en progression depuis 2000 ; notamment sur la période 2000-2009 (+34,5 ha/an).

CHAPITRE 2

ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
11x, 12x	Secteurs artificialisés à vocation principale d'habitat ou mixte
14x	Secteurs artificialisés à vocation économique (industrie, artisanat, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine)
13x, 15x, 16x, 17x	Autres espaces artificialisés (réseaux et équipements de transports, bâtiments publics, zones de loisirs, parcs urbains, carrières, décharges, chantiers)
18x	Espaces urbains de transition : espaces sans vocation agricole, forestière ou naturelle mais n'ayant pas de vocation urbaine définie (délaissés, terrains vagues…)

À noter pour le code 14x, les chiffres sont aussi donnés pour les secteurs à vocation économique en enlevant les exploitations agricoles (code 146) et les installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine (code 147).

Les chiffres de population, nombre de logements et d'emplois sont basés sur les données des recensements de l'INSEE avec des prolongations de tendances pour les années non disponibles (2000, 2020).

SURFACES EN HA

	Artificialisé (1xx)	**dont Habitat** (11x, 12x)	**dont Économie** (14x)	***dont dans la classe économie : économie sans exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement*** *(141, 142, 143, 144, 145)*	**dont Autres artificialisés** (13x, 15x, 16x, 17x)	**dont Espaces de transition** (181)
1990	589,53	387,34	71,84	*Non disponible*	128,47	1,88
2000	670,48	444,65	84,72	*18,47*	137,36	3,75
2009	745,39	508,48	92,84	*22,85*	140,32	3,75
2015	807,52	554,11	101,97	*24,38*	147,46	3,98
2020	823,57	563,84	107,26	*24,66*	148,2	4,26

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Artificialisé (1xx)	**Habitat** (11x, 12x)	**Économie** (14x)	*dont économie sans exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement (141, 142, 143, 144, 145)*	**Autres artificialisés** (13x, 15x, 16x, 17x)	**Espaces de transition** (181)
1990-2000	8,1	5,7	1,3	*Non disponible*	0,9	0,2
2000-2009	8,3	7,1	0,9	*0,5*	0,3	0,0
2009-2015	10,4	7,6	1,5	*0,3*	1,2	0,0
2015-2020	3,2	1,9	1,1	*0,1*	0,1	0,1
2009-2020 (période d'analyse pour le ZAN)	**7,1**	**5,0**	**1,3**	***0,2***	**0,7**	**0,0**

ÉVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION MOYENNE EN HA PAR AN PAR EPCI (POUR RAPPEL)

	Annonay Rhône Agglo	**Vienne Condrieu Agglomération**	**Entre Bièvre et Rhône**	**Porte de DrômArdèche**	**Pilat Rhodanien**	**Val d'Ay**
1990-2000	47,8	25,0	23,3	26,8	9,0	8,1
2000-2009	47,1	47,9	72,6	49,6	13,4	8,3
2009-2015	32,9	54,1	67,9	61,9	9,5	10,4
2015-2020	23,7	18,7	26,5	22,5	4,6	3,1
2009-2020	**28,7**	**38,0**	**49,1**	**44,0**	**7,3**	**7,1**

ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS SUR LES RIVES DU RHÔNE

ENTRE 1990 ET 2000

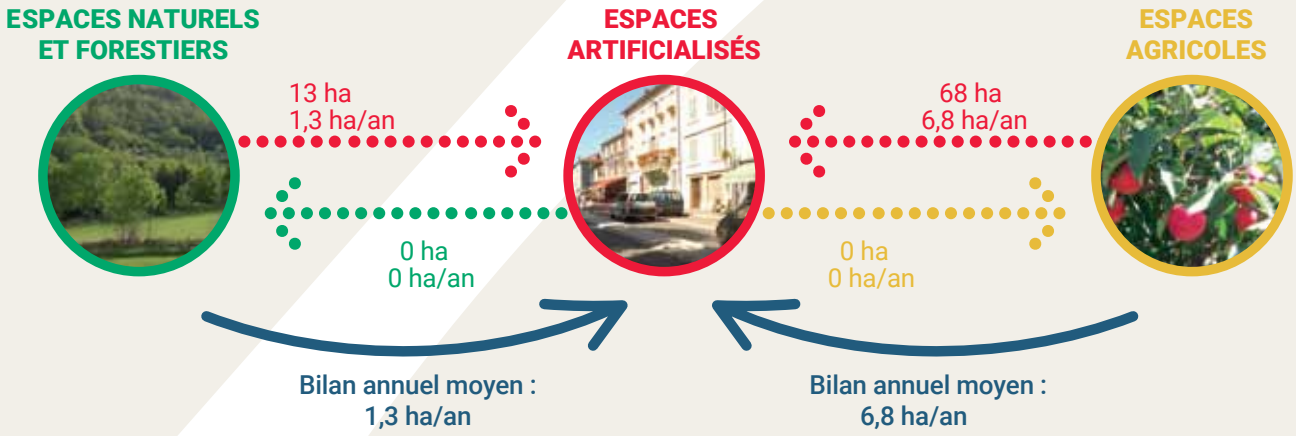

ENTRE 2000 ET 2009

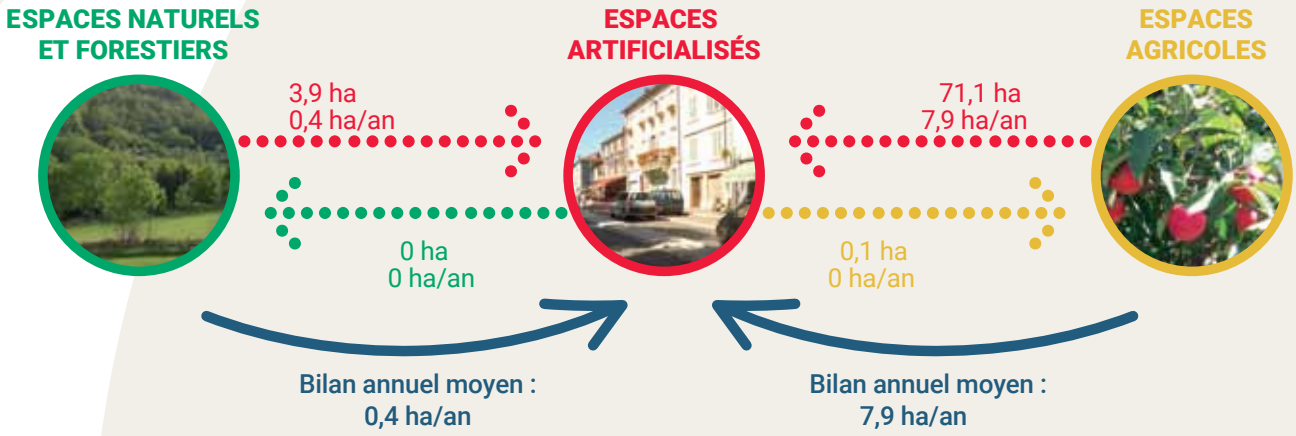

ENTRE 2009 ET 2015

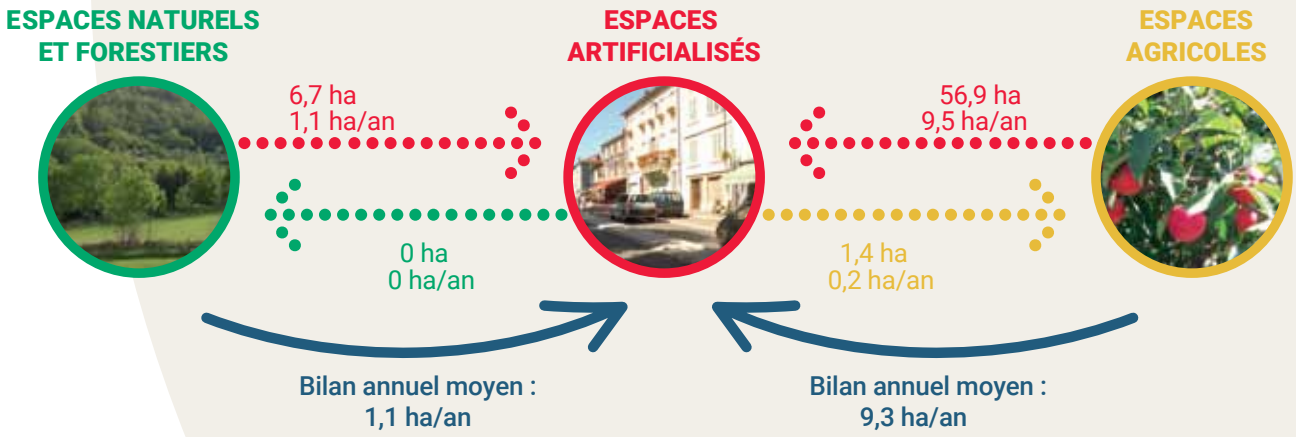

ENTRE 2015 ET 2020

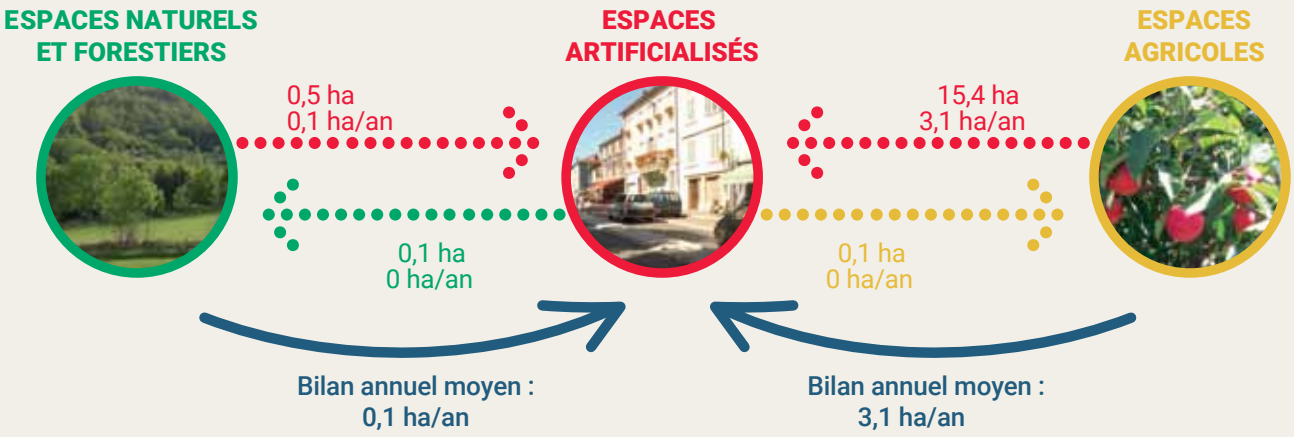

ENTRE 2009 ET 2020

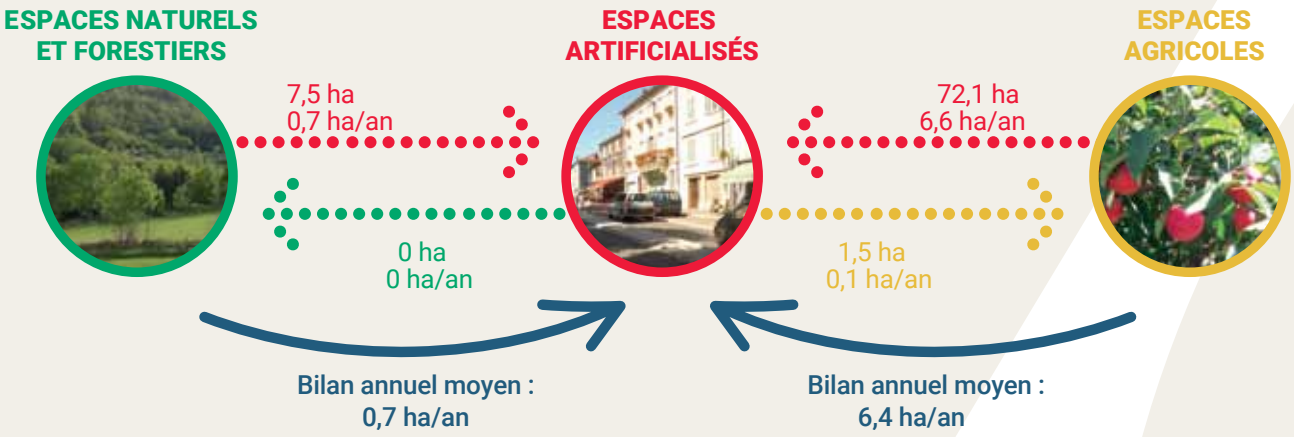

POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES ARTIFICIALISÉS

Part des espaces artificialisés en 2020 par EPCI à l'échelle des Rives du Rhône

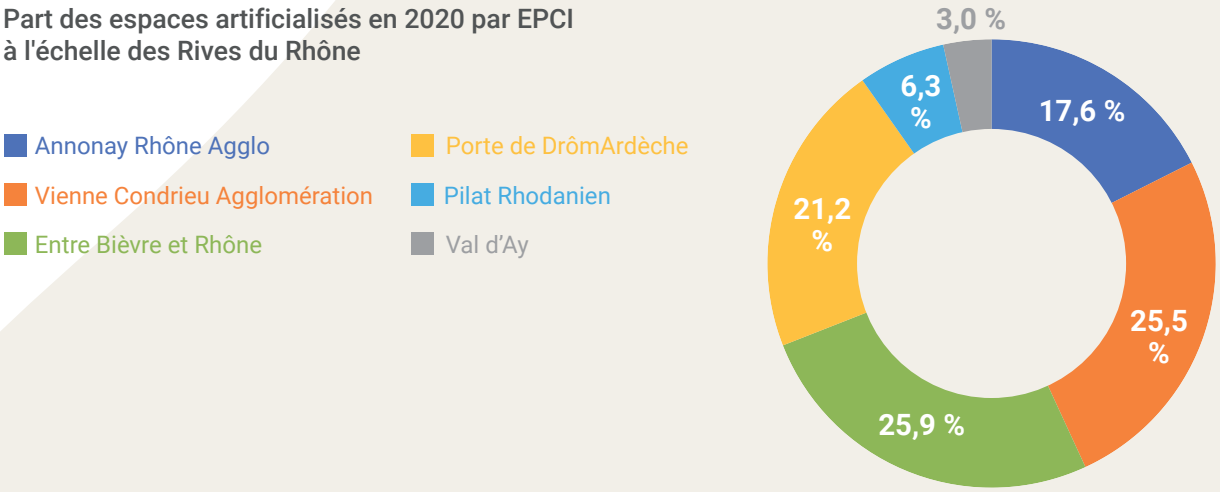

- Depuis 1990, l'artificialisation se fait principalement (à plus de 84 %) au détriment des espaces agricoles.
- Depuis 1990, l'artificialisation des espaces naturels et forestiers a été en dents de scie mais la tendance à long terme est plutôt en diminution.
- La reconquête d'espaces artificialisés par des espaces agricoles, naturels ou forestiers reste quant à elle marginale sur l'ensemble des périodes.
- L'artificialisation est en baisse ces dernières années sur le Val d'Ay de période en période depuis 1990 avec une très forte baisse sur la période 2015-2020.

VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

La loi Climat et Résilience[1] fixe pour objectif pour la décennie à venir de diviser par 2 l'artificialisation par rapport aux tendances observées sur les 10 dernières années.

Sur ces 10 dernières années, 67,8 ha ont été artificialisés. Ainsi, pour les 10 prochaines années, l'objectif pour le territoire est de ne pas artificialiser plus de 33,9 ha.

A noter que sur les 10 dernières années écoulées, l'artificialisation sur la période 2010-2015 a été de 51,8 ha contre 16,1 ha sur la période 2015-2020. Soit une réduction de la consommation de l'ordre de 69 % (58 % à l'échelle des Rives du Rhône) ou une division de l'artificialisation par plus de 3. Le territoire apparait donc sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés dans la loi Climat et Résilience à horizon 2030 mais cela nécessitera une mise en compatibilité rapide des PLU avec le Scot.

1 Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

POUR LES ESPACES ARTIFICIALISÉS À VOCATION PRINCIPALE D'HABITAT

(UNIQUEMENT HABITAT OU TISSU URBAIN DE CENTRE-VILLE MIXTE À DOMINANTE HABITAT)

Part des surfaces artificialisées à vocation d'habitat en 2020

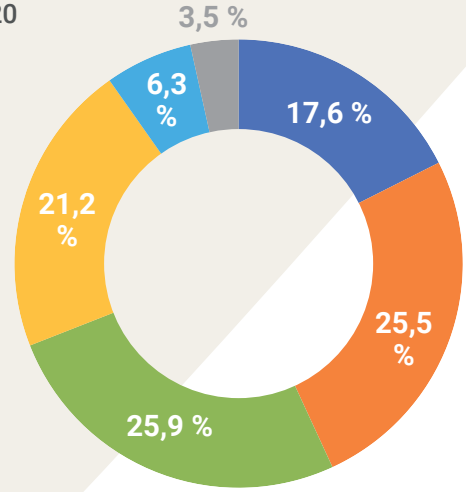

Poids de chaque EPCI dans la population totale des Rives du Rhône en 2020

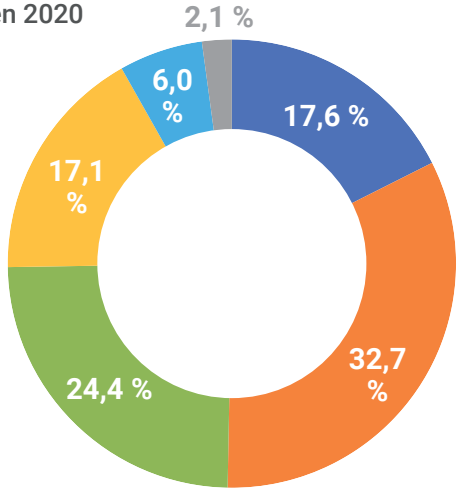

Poids de chaque EPCI dans le nombre total de logements des Rives du Rhône en 2020

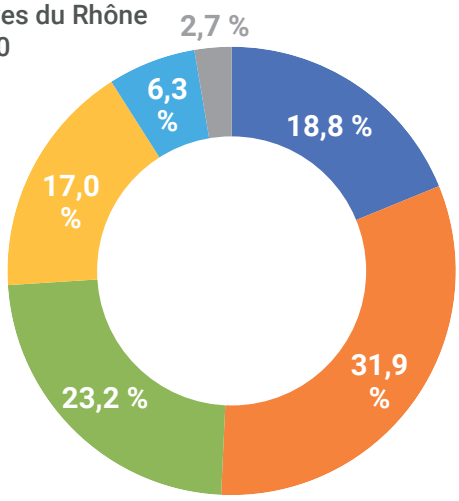

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	Évolution de la population sur la période	Évolution moyenne par an de la population	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'habitat	Ha consommés pour de l'habitat en moyenne par an pour accueillir 100 nouveaux habitants
1990-2000	30	3,0	5,7	193,0
2000-2009	600	66,7	7,1	10,6
2009-2015	120	20,0	7,6	38,0
2015-2020	123	24,5	1,9	7,9

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

	Évolution du nombre de logements sur la période	Évolution moyenne par an du nombre de logements	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'habitat	Ha consommés pour de l'habitat en moyenne par an pour 100 nouveaux logements	Nombre de logements supplémentaires en moyenne par an par ha consommé pour de l'habitat
1990-2000	137	13,7	5,7	41,8	2,4
2000-2009	398	44,2	7,1	16,0	6,2
2009-2015	350	58,3	7,6	13,0	7,7
2015-2020	191	38,2	1,9	5,1	19,6

- L'habitat est la principale source de l'artificialisation sur le Val d'Ay en représentant de 60 à 85 % de celle-ci en fonction des périodes, dans des proportions plus importantes que celles observées à l'échelle des Rives du Rhône (moitié aux ¾).
- Les espaces à vocation d'habitat représentent 3,8 % de la surface du Val d'Ay en 2020 (563,8 ha) contre 2,6 % en 1990 (387,3 ha), soit une augmentation de 176,5 ha en 30 ans.
- L'artificialisation à vocation d'habitat est en forte baisse sur la période 2015-2020 (1,9 ha/an) par rapport aux tendances précédemment observées, notamment par rapport aux périodes 2009-2015 (7,6 ha/an) et 2000-2009 (7,1 ha/an). L'artificialisation à vocation d'habitat sur la période 2015-2020 représente ainsi une baisse de 73 % de la consommation annuelle moyenne par rapport à 2000-2009 et 74 % par rapport à 2009-2015 dans des proportions plus importantes que ce qui est observé à l'échelle des Rives du Rhône.
- **On observe de plus une meilleure « efficacité » de la consommation d'espace à vocation d'habitat. En effet, chaque hectare consommé a participé à l'accueil d'un plus grand nombre d'habitants et de logements. Ainsi, entre 2015 et 2020, pour accueillir 100 nouveaux habitants, 7,9 ha ont été artificialisés pour de l'habitat contre respectivement 10,6 et 38 ha sur les périodes 2000-2009 et 2009-2015. De même, entre 2015 et 2020, 19,6 logements ont été produits en moyenne par an par hectare artificialisé contre seulement 7,7 entre 2009 et 2015 et 6,2 entre 2000 et 2009. « L'efficacité » de l'artificialisation par rapport à la croissance du nombre de logements et d'habitants est toutefois bien inférieure sur le Val d'Ay qu'en moyenne sur les Rives du Rhône. La mise en compatibilité des PLU avec le Scot à brève échéance devrait permettre d'améliorer fortement l'efficacité de la consommation d'espace.**

Rappel

Les surfaces à vocation d'habitat représentaient 5,5 % en 1990 et 7,4 % en 2020 de la surface totale des Rives du Rhône.

Rappel

Sur les Rives du Rhône, pour accueillir 100 nouveaux habitants, 4,2 ha ont été artificialisés sur 2015-2020 contre 6 à 6,2 ha en moyenne sur 2000-2009 et 2009-2015.
25,4 logements supplémentaires par an par hectare artificialisé contre 14,7 entre 2009 et 2015 et 11 entre 2000 et 2009.

COMPARAISON LOGEMENTS PRODUITS ET CONSOMMATION D'ESPACE

Attention, le fait qu'entre 2015 et 2020, on comptabilise 19,6 logements supplémentaires par hectare artificialisé ne signifie pas que la densité sur les extensions de l'urbanisation soit de l'ordre de 19,6 logements / ha. En effet, une partie plus ou moins importante des logements nouveaux produits sur cette période l'ont été par densification dans le tissu urbain existant. Ainsi ces logements n'ont pas entrainé une consommation d'espace à vocation d'habitat, les terrains concernés ayant déjà une vocation artificialisée habitat dans la BD OccSol. De même, l'évolution du nombre de logements nouveaux entre 2 dates résulte d'une soustraction des logements démolis avec les logements créés. Ainsi, par exemple, si sur la période sur une commune, 150 logements sont construits et 20 sont démolis, le bilan du nombre de logements supplémentaires sur la période sera de 130.

POUR LES ESPACES ARTIFICIALISÉS À VOCATION ÉCONOMIQUE

(INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, TERTIAIRE, INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES, EXPLOITATIONS AGRICOLES, INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES, DE TRAITEMENT ET D'ALIMENTATION URBAINE)

Part des surfaces artificialisées à vocation économique en 2020

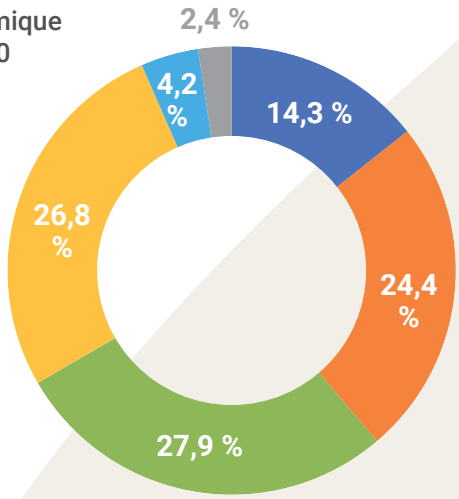

Part des surfaces artificialisées à vocation économique en 2020 hors exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement

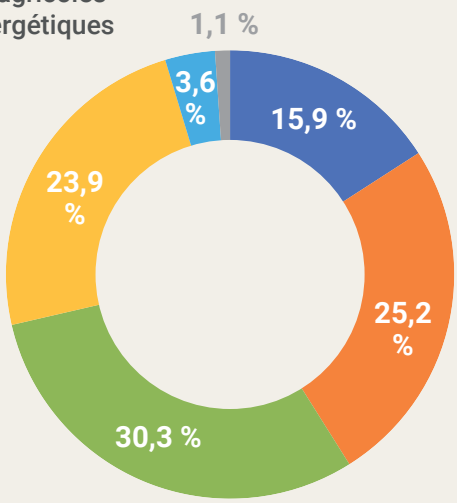

Poids de chaque EPCI dans le nombre total d'emplois des Rives du Rhône en 2020

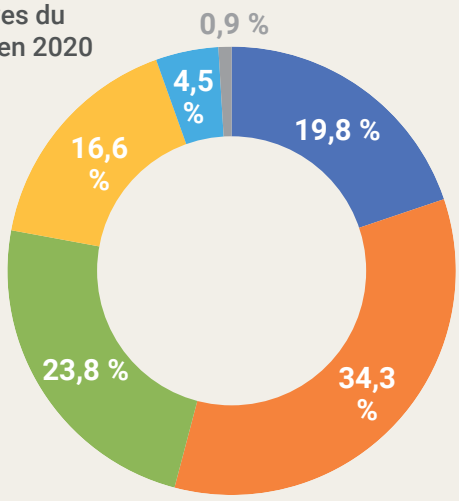

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS

	Évolution du nombre d'emplois sur la période	Évolution moyenne par an du nombre d'emplois	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'économie	Ha consommés en moyenne par an pour 100 nouveaux emplois	Nombre d'emplois supplémentaires en moyenne par an par ha consommé pour de l'économie
2000-2009	-14	-1,6	0,9	-56,4	-1,8
2009-2015	60	10,0	1,5	15,2	6,6
2015-2020	-36	-7,1	1,1	-14,9	-6,7

COMPARAISON EMPLOIS CRÉÉS ET CONSOMMATION D'ESPACE

Attention, la comparaison entre les 3 périodes analysée ici est à prendre avec précaution.

En effet, la consommation importante de foncier pour le peu de création d'emplois sur la période 2009-2015 n'est pas due à un échec du territoire dans la lutte contre l'artificialisation mais le résultat de la crise économique mondiale de 2008 qui a détruit de nombreux emplois. Ainsi, le nombre d'emplois dans certaines entreprises présentes sur le territoire a diminué et a dû être compensé par l'installation de nouvelles entreprises, ce qui a souvent nécessité la consommation de foncier.

A noter que les analyses dans les prochaines années risquent sur ce point d'être elles aussi compliquées du fait de l'enchainement de crises plus ou moins longues (crise économique, Covid) et de politiques au niveau national – parfois contradictoires dans leurs effets sur la consommation d'espace – (objectif de réindustrialisation de la France suite au Covid, objectifs de production de logements neufs, mise en œuvre du ZAN, développement des énergies renouvelables qui s'ils peuvent consommer du terrain à un endroit ne créent pas forcément d'emplois sur site). Cela ne permettra ainsi pas forcément de faire un lien entre la limitation de la consommation d'espace et l'impact des politiques menées par les collectivités locales, les crises et politiques nationales pouvant jouer un rôle très important quelles que soient les futures tendances, bonnes comme mauvaises, en termes d'artificialisation à vocation économique des espaces.

- Les espaces artificialisés à vocation économique représentent environ 12 à 13 % des surfaces artificialisées du territoire sur l'ensemble des périodes, soit un peu moins qu'à l'échelle des Rives du Rhône.
- L'artificialisation à vocation économique représente la deuxième source d'artificialisation sur le territoire. Malgré une diminution du rythme d'artificialisation à vocation économique sur la période 2015-2020 (1,1 ha/an en moyenne) par rapport à 2009-2015 (1,5 ha/an), la part que représente l'artificialisation à vocation économique par rapport à l'artificialisation globale est en augmentation. Entre 2015 et 2020, 33 % de l'artificialisation était due à l'économie contre seulement 15,9 % entre 1990 et 2000. Cela résulte notamment de la forte baisse de l'artificialisation à vocation d'habitat ces dernières années.
- Le rythme d'artificialisation due à l'économie est sur le Val d'Ay équivalent à la moyenne à l'échelle des Rives du Rhône ces dernières années. Ainsi, à l'échelle des Rives du

Rappel

L'artificialisation à vocation économique était de 36 ha/an entre 2015 et 2020 contre 46 ha/an entre 2000 et 2009 et 52,3 ha/an entre 2009 et 2015 sur les Rives du Rhône.

Rhône, 2,4 % des surfaces à vocation économique sont situées sur le Val d'Ay et 2,9 % de la croissance de ces surfaces entre 2015 et 2020 s'est faite sur la communauté de communes.

- L'artificialisation due à l'économie hors exploitations agricoles et installation énergétiques et de traitement est en baisse entre 2015 et 2020 (0,1 ha/an) après avoir été de 0,5 ha/an entre 2000 et 2009 et de 0,3 ha/an entre 2009 et 2015. Contrairement à ce que l'on observe à l'échelle du territoire, ce type d'artificialisation participe de moins en moins à l'ensemble de l'artificialisation au fil des ans. Ainsi, entre 2015 et 2020, 1,7 % de l'artificialisation sur le Val d'Ay est due à l'économie hors exploitations agricoles et installations énergétiques contre 5,8 % entre 2000 et 2009.
- Le nombre d'emplois créés par hectare consommés par l'artificialisation à vocation économique est négatif entre 2015 et 2020, l'EPCI ayant perdu des emplois sur cette période. Ainsi, les nouveaux hectares consommés pour l'accueil de nouvelles entreprises ne permettaient pas de compenser les pertes d'emplois sur les entreprises déjà en place. A noter que sur 2015-2020, on observe des pertes d'emplois sur les Rives du Rhône uniquement sur Annonay Rhône Agglo et le Val d'Ay.

Rappel

L'artificialisation à vocation économique hors exploitations agricoles et installations énergétiques et de traitement était de 24,4 ha/an entre 2015 et 2020 contre 29,6 ha/an entre 2000 et 2009 et 29,3 ha/an entre 2009 et 2015 sur les Rives du Rhône.

LES GRANDES TENDANCES

POUR LES AUTRES ESPACES ARTIFICIALISÉS
(CODES 13X, 15X, 16X ET 17X) POUR RAPPEL : RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORTS, BÂTIMENTS PUBLICS, ZONES DE LOISIRS, PARCS, CARRIÈRES, DÉCHARGES, CHANTIERS.

	1990-2000	2000-2009	2009-2015	2015-2020
Evolution des autres espaces artificialisés	0,9 ha/an	0,3 ha/an	0,3 ha/an	0,1 ha/an

- Les autres espaces artificialisés ont eu une progression en dent de scie. Cette progression est toutefois quasi nulle entre 2015 et 2020 avec 0,1 ha/an.
- La part des autres espaces artificialisés dans l'ensemble des espaces artificialisés du Val d'Ay est en diminution d'année en année depuis 1990. Ainsi, ces espaces représentaient 21,8 % des espaces artificialisés du territoire en 1990 contre 18 % en 2020.

CHAPITRE 3

ÉVOLUTION DES ESPACES AGRICOLES

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
2xx	Espaces agricoles
221	Verger et petits fruits (traditionnel et intensif)
222	Vigne
223	Culture sous serre, maraîchage, horticulture

À noter que des zooms ont été réalisés sur 3 cultures spécifiques pour plusieurs raisons :

- Pour les vergers et la vigne du fait de leur statut de cultures emblématiques des Rives du Rhône.
- Le maraîchage, du fait de son rôle prépondérant dans le développement des circuits courts et de la volonté des habitants de consommer de plus en plus des produits locaux et de saison.

SURFACES EN HA

	Agricole (2xx)	Vergers et petits fruits (221)	Vigne (222)	Maraîchage, serre (223)
1990	4 191,19	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000	4 216,35	36,6	0,7	3,87
2009	4 002,08	35,92	0,49	2,66
2015	3 944,6	29,04	1,56	2,62
2020	3 956,43	27,81	2,75	5,5

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Agricole (2xx)	Vergers et petits fruits (221)	Vigne (222)	Maraîchage, serre (223)
1990-2000	2,5	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000-2009	-23,8	-0,1	0,0	-0,1
2009-2015	-9,6	-1,1	0,2	0,0
2015-2020	2,4	-0,2	0,2	0,6
1990-2020	-7,8	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000-2020	-13,0	-0,4	0,1	0,1
2009-2020	**-4,2**	**-0,7**	**0,2**	**0,3**

ENTRE 1990 ET 2000

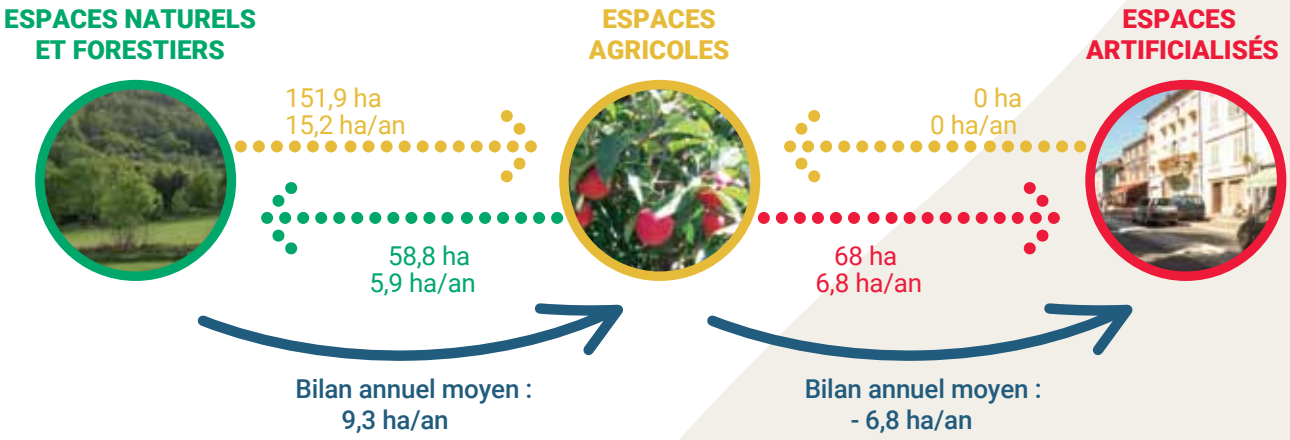

ENTRE 2000 ET 2009

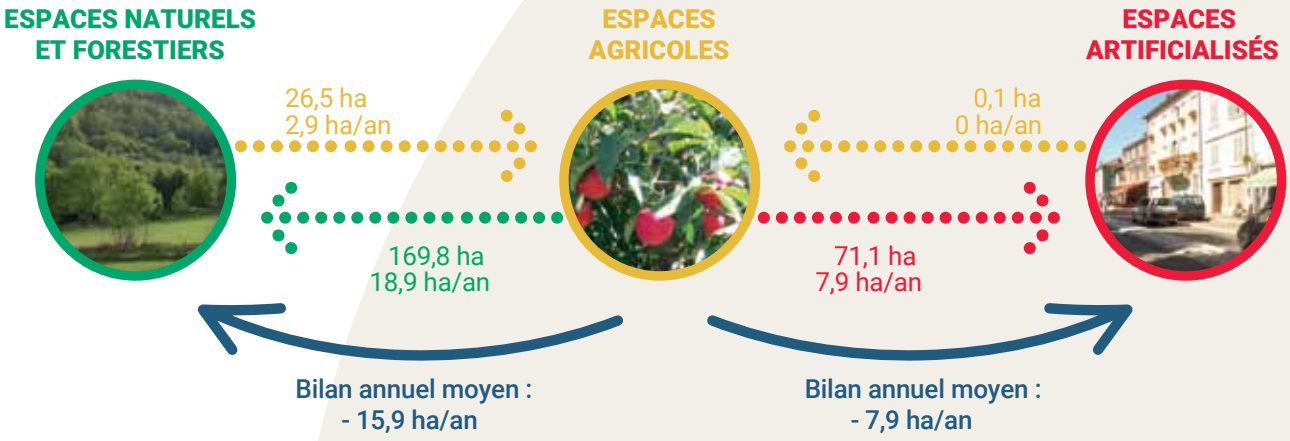

ENTRE 2009 ET 2015

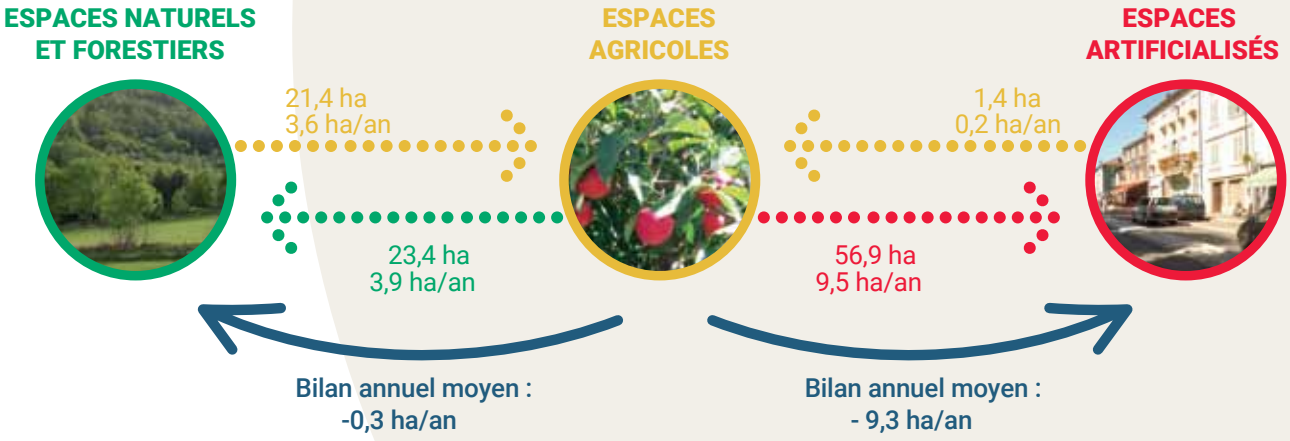

ENTRE 2015 ET 2020

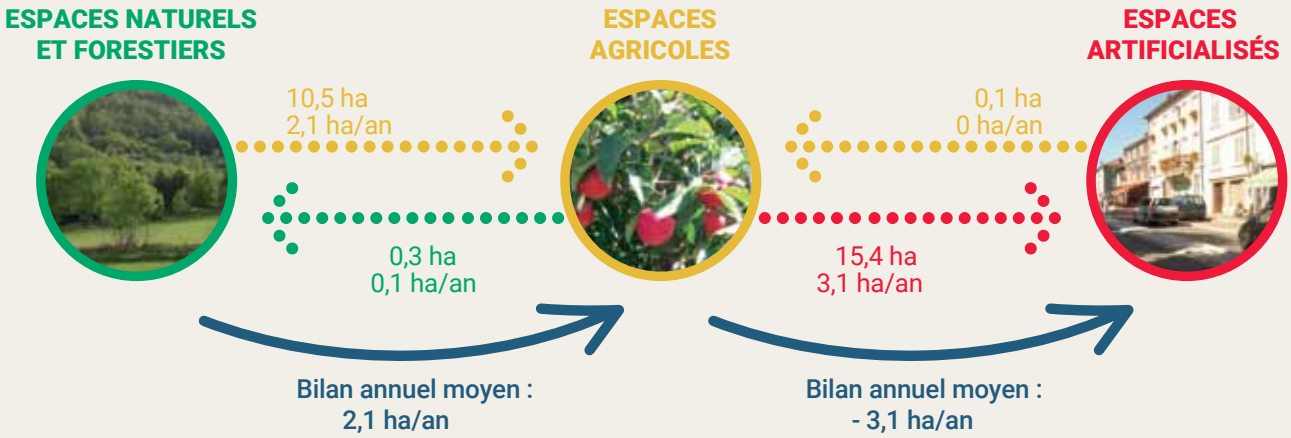

ENTRE 2009 ET 2020

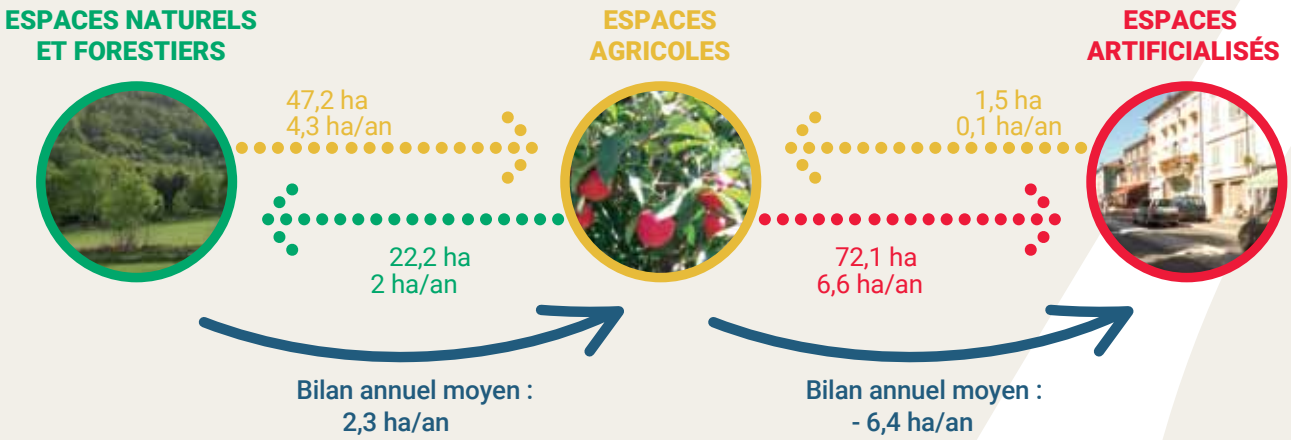

POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES

- Contrairement à ce que l'on observe à l'échelle des Rives du Rhône, les pertes d'espaces agricoles ont toujours été principalement du fait de l'artificialisation, à l'exception de la période 2000-2009 ou la perte d'espaces agricoles se faisait majoritairement au profit des espaces forestiers et naturels.
- Alors qu'entre 2000 et 2009, le bilan gain / perte entre les espaces agricoles et les espaces naturels et forestiers se faisait au profit de ces derniers, la tendance s'est inversée depuis 2015.
- **Entre 2015 et 2020, le fort ralentissement de l'enfrichement des espaces agricoles (transition vers des espaces naturels ou forestiers) et la baisse du rythme d'artificialisation ont permis aux espaces agricoles de progresser sur cette période avec un gain de 2,4 ha/an d'espaces agricoles. Le Val d'Ay et le Pilat Rhodanien sont les deux seuls EPCI où les espaces agricoles progressent entre 2015 et 2020.**
- Entre 2015 et 2020, les surfaces agricoles ont progressé sur le secteur Ay (+ 3,7 ha/an) et diminué sur le secteur du plateau d'Annonay (- 1,3 ha/an).
- Contrairement aux autres EPCI, aucun des 3 types de cultures emblématiques des Rives du Rhône développées ci-après ne le sont sur le Val d'Ay.

Rappel

Entre 2015 et 2020 à l'échelle des Rives du Rhône, 22 ha/an d'espaces agricoles disparaissent contre 175 ha/an entre 2009 et 2015 et près de 300 ha/an avant 2009.

POUR LES VERGERS ET PETITS FRUITS

- Les vergers ont à nouveau régressé sur la période 2015-2020 (-0,2 ha/an) mais dans des proportions bien moindre que sur la période 2009-2015 (-1,1 ha/an).
- Seuls 0,5 % des vergers des Rives du Rhône en 2020 se trouvent sur le Val d'Ay.

POUR LA VIGNE

- Une croissance plutôt faible de la vigne sur le territoire depuis 2000 contrairement à ce que l'on observe à l'échelle des Rives du Rhône. Entre 2000 et 2020, les surfaces de vigne ont toutefois augmenté d'environ 170 % mais cela ne représente que 1,2 ha supplémentaires en comparaison des 939 ha supplémentaires à l'échelle des Rives du Rhône.

POUR LES CULTURES SOUS SERRE, LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

- Après un recul sur la période 2000-2009 et une stabilisation sur 2009-2015, ce type de cultures est reparti à la hausse sur le Val d'Ay, comme cela s'est observé sur l'ensemble des Rives du Rhône.
- A peine 0,4 % des surfaces utilisées pour ce type de culture à l'échelle des Rives du Rhône le sont sur le Val d'Ay.

CHAPITRE 4

ÉVOLUTION DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
3xx	Espaces forestiers
4xx	Espaces naturels (dont surfaces en eau)

SURFACES EN HA

	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)	Forestier et naturel (3xx, 4xx)
1990	9 427,56	596,25	10 023,81
2000	9 412,63	505,07	9 917,7
2009	9 241,45	815,61	10 057,06
2015	9 216,49	835,92	10 052,41
2020	9 201,82	822,72	10 024,54

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)	Forestier et naturel (3xx, 4xx)
1990-2000	-1,5	-9,1	-10,6
2000-2009	-19,0	34,5	15,5
2009-2015	-4,2	3,4	-0,8
2015-2020	-2,9	-2,6	-5,6
1990-2020	-7,5	7,5	0,0
2009-2020	**-3,6**	**0,6**	**-3,0**

ÉVOLUTION DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS SUR LES RIVES DU RHÔNE

ENTRE 1990 ET 2000

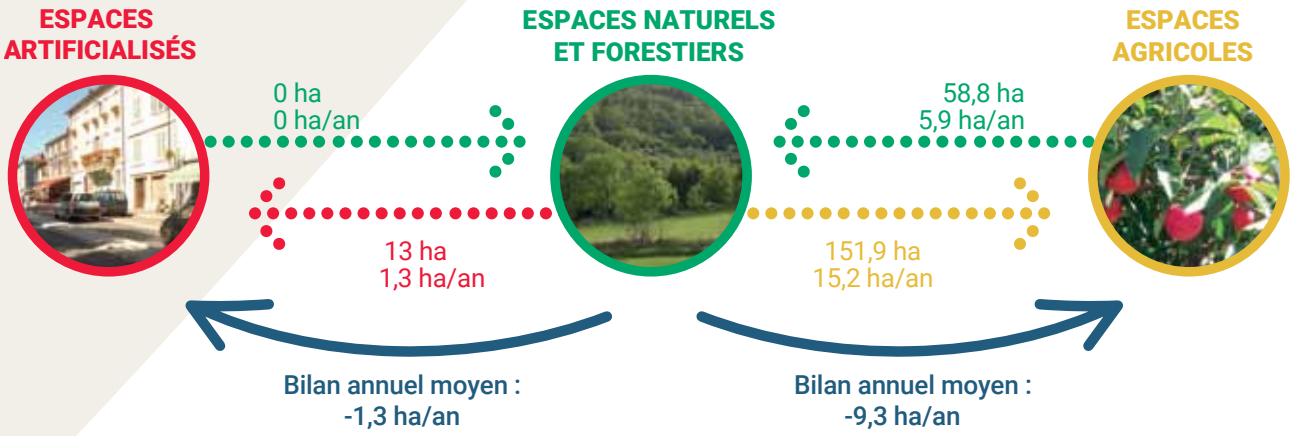

ENTRE 2000 ET 2009

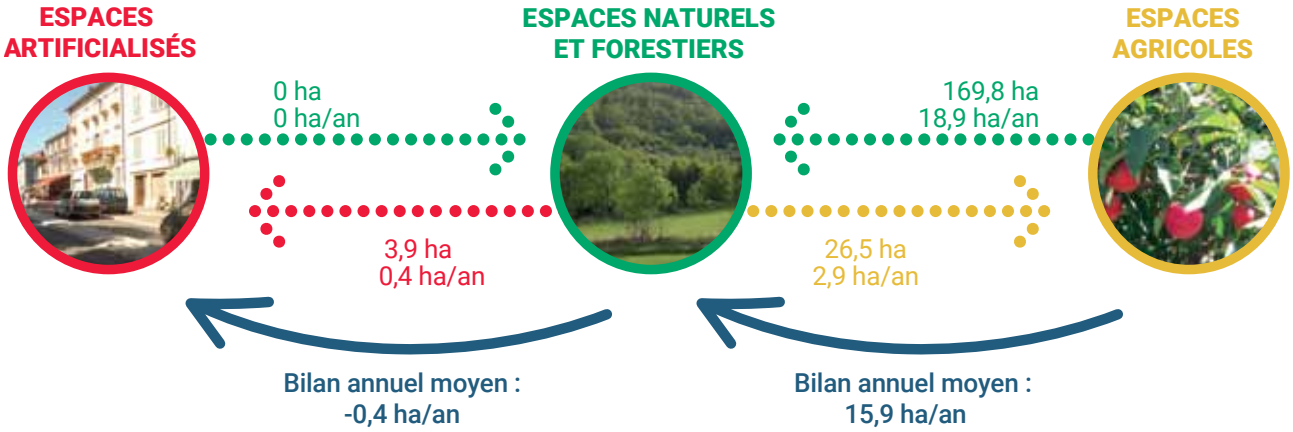

ENTRE 2009 ET 2015

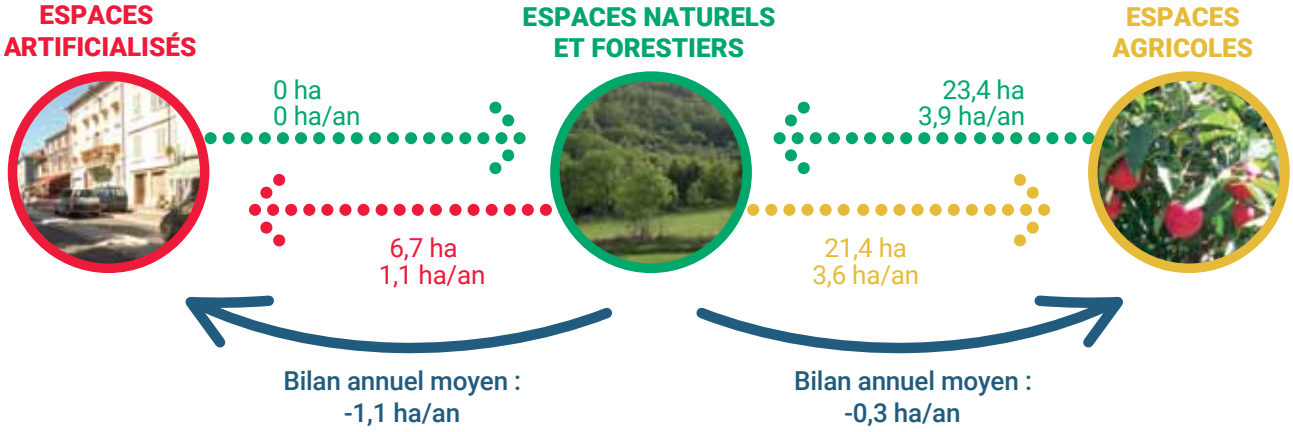

ENTRE 2015 ET 2020

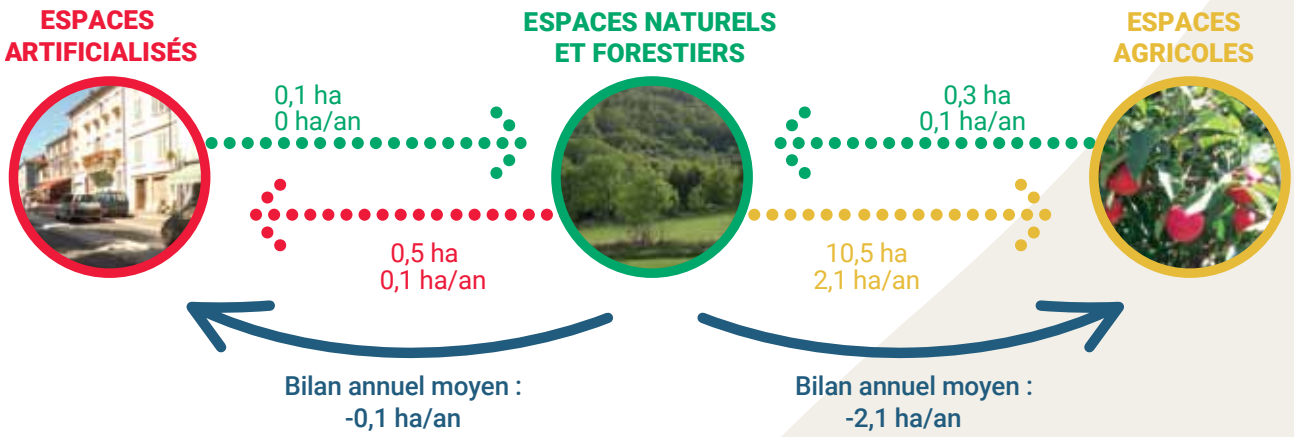

ENTRE 2009 ET 2020

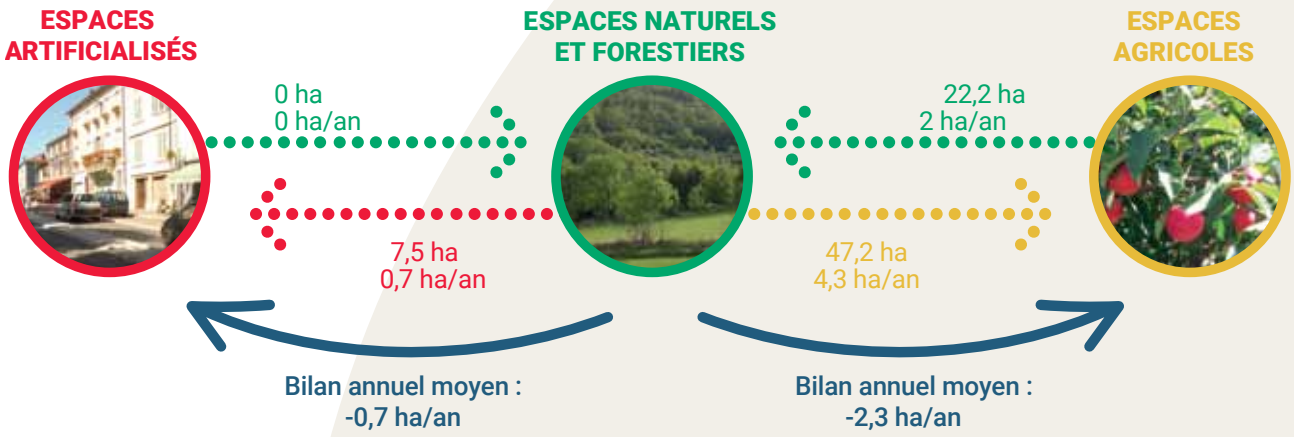

LES GRANDES TENDANCES

POUR LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

- Depuis 1990, la forêt et les espaces naturels sont stables sur le Val d'Ay avec des périodes de recul et d'autres de progression selon les périodes. A noter que les espaces naturels sont en progression depuis 1990 et compensent la perte d'espaces forestiers.
- Depuis 1990, l'évolution des surfaces forestières et naturelles se fait essentiellement au profit ou au détriment, selon les périodes, des espaces agricoles mais très peu des espaces artificialisés.

ANNEXE
NOMENCLATURE UTILISÉE DANS LA BD OCCSOL

Code 1	NIVEAU 1 (GRANDS ESPACES)	Code 2	NIVEAU 2 (PRINCIPAUX ENSEMBLES) 17 CLASSES	Code 3	NIVEAU 3 (UNITÉS SPÉCIFIQUES) 52 CLASSES
1	ESPACE URBAIN	1,1	Zones urbaines denses ou centrales à vocation mixte	1.1.1	Tissu urbain dense de centre-ville
				1.1.2	Tissu urbain contigu, centre-bourg
		1,2	Zones d'habitat dominant	1.2.1	Tissu pavillonnaire groupé
				1.2.2	Tissu urbain discontinu
				1.2.3	Habitat isolé
				1.2.4	Cités ouvrières
				1.2.5	Grands ensembles collectifs
		1,3	Réseaux et équipements de transport	1.3.1	Réseaux de communication routière
				1.3.2	Réseaux de communication ferroviaire
				1.3.3	Aérodrome
				1.3.4	Aires de stationnement
		1,4	Grandes emprises : Emprises d'activités industrielle, artisanale et commerciale	1.4.1	Emprises à dominante industrielles
				1.4.2	Espaces à vocation artisanale et zones d'activités
				1.4.3	Espaces à vocation commerciales
				1.4.4	Espaces à vocation d'activités tertiaire dominante
				1.4.5	Infrastructures portuaires et fluviales
				1.4.6	Exploitations agricoles
				1.4.7	Installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaines
		1,5	Bâti public	1.5.1	Emprises scolaires
				1.5.2	Emprises hospitalières
				1.5.3	Autres emprises publiques
		1,6	Zones de loisirs, parcs urbains et équipements sportifs	1.6.1	Espaces verts urbains et péri-urbains
				1.6.2	Equipements sportifs et de loisirs
				1.6.3	Campings / caravaning / Aire d'accueil des gens du voyage
				1.6.4	Cimetières
		1,7	Carrières / Décharges / Chantiers	1.7.1	Extraction de matériaux
				1.7.2	Décharges
				1.7.3	Chantiers
		1,8	Espace urbain de transition	1.8.1	Autres espaces urbains artificialisés
2	ESPACE AGRICOLE	2,1	Cultures annuelles	2.1.1	Terres labourées
				2.1.2	Terres labourées irriguées
		2,2	Cultures permanentes	2.2.1	Verger et petits fruits (traditionnel et intensif)
				2.2.2	Vigne
				2.2.3	Culture sous serres et maraîchage, horticulture
				2.2.4	Pépinière
				2.2.5	Surface en herbe à caractère agricole
		2,3	Mosaïques agricoles et friches	2.3.1	Mosaïque agricole
				2.3.2	Espaces ruraux non exploités
3	ESPACE FORESTIER	3,1	Boisements naturels	3.1.1	Forêts à feuillus dominants
				3.1.2	Forêt à conifères dominants
				3.1.3	Forêt mixte
				3.1.4	Espace forestier en mutation, coupe forestière
				3.1.5	Boisements humides
		3,2	Boisements artificiels	3.2.1	Haies, boisements linéaires (hors ripisylves) comprenant au minimum deux houppiers
				3.2.2	Peupleraies
				3.2.3	Résineux alignés
				3.2.4	Autres boisements artificiels
4	ESPACE NATUREL NON BOISE	4,1	Végétation arbustive ou herbacée	4.1.1	Landes, faciès d'embroussaillement, végétation herbacée xérophile
		4,2	Espaces libres	4.2.1	Sols nus, roches nues
		4,3	Zones palustres	4.3.1	Zones palustres
		4,4	Surfaces en eau	4.4.1	Plan d'eau
				4.4.2	Cours d'eau

COMPOSITION DE LA CLASSE
Quartiers de centre-ville ancien, espace urbain dense (habitats, bureaux, commerces)
Tissu urbain continu / quartiers d'habitations, faubourgs urbains / centre de bourgs et villages / habitat linéaire
Lotissement, ZAC habitat, habitat pavillonnaire groupé
Pavillonnaire non lotis, habitat rural lâche
Habitat isolé / mitage
Ensembles d'habitat ouvrier
Ensemble d'habitat collectif discontinu et dépendances (parking, espaces verts associés)
Infrastructures routières surfaciques
Infrastructures ferroviaires surfaciques, gares et quais
Emprise complète de l'aérodrome (pistes, hangars, parking…)
Parking, Gares routières
Zones d'activités industrielles et espaces associés
Grandes emprises d'activités mixtes (y compris dans le tissu urbain)
Centres commerciaux / Hypermarchés/ Stations services
Immeubles de bureau, parcs tertiaires
Ports, haltes fluviales (quais, bassins, barrages…)
Hangars agricoles, corps de ferme, chenils d'animaux
Centrales hydrauliques, centrales nucléaires, champs d'éoliennes, centrales thermiques, chaufferies urbaines, centre de traitement des OM
Enseignement primaire, secondaire, supérieur, autre
Hôpitaux, cliniques
Mairies, marchés couverts, lieux de culte, grands équipements culturels (médiathèque, cinémas), services techniques, cités administratives, casernes, commissariats, casernes, prison
Jardins familiaux, parcs urbains
Parcs de loisirs, centres équestres, stades, équipements sportifs (piscine…), golf, terrains couverts, baignades, stades, installations sportives couvertes,
Carrières, gravières, sablières
Décharges publiques, centres de tri
Autres cas non traités (Friches urbaines, terrains vagues), ruines, vestiges
Cultures annuelles
Cultures annuelles irriguées
Vergers, pépinières
Vignobles
Maraîchage, horticulture
Pépinières d'arbres et de plantes d'ornement
Prairie temporaires / permanentes / bandes enherbées Formations herbacées humides, xérophiles, mésophiles Pelouses sèches - Pâturages / Prairies - Landes au sein de l'espace agricole
Petit parcellaire complexe
Eléments interstitiels des landes non arborées en zones agricoles, friches agricoles, carrières abandonnées, terrains de manoeuvre, vergers abandonnés, piste de motocross privée
Sylvofaciès, boisement en évolution, ourlets forestiers, fourrées, clairières, lisières, ripisylves
Végétation herbacée et clairsemée sur sol pauvre, petits ligneux (callune, genêt), pelouses calcicoles, steppes, végétation de pente, espaces de transition entre boisements et milieux ouverts.
Roselières, mégaphorbiaies, marais, tourbières
Etangs, lacs, mares, bassin de rétention, toutes étendues d'eau
Cours d'eau naturels et artificiels, canaux

Rives du Rhône

SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE
Espace Saint-Germain, bâtiment L'Orion
30, Avenue Général Leclerc
38200 VIENNE

T. 04 74 48 64 71 / contact@scot-rivesdurhone.com

scot-rivesdurhone.com